

M. LAPOINTE: Il n'obtiendrait pas dix votes dans aucun comté de la province de Québec.

L'hon. MACKENZIE KING: Il a définitivement quitté la province de Québec pour résider dans l'Ontario. Cependant, il y a plus: à la dernière élection il a été battu dans Laurier-Outremont par 1247 voix de majorité, et dans Champlain, par 6,623. Comment oser dire qu'il représente les Canadiens français? Il y a encore plus: cette partie du pays qui s'étend de Montréal à l'Atlantique, c'est-à-dire une population de trois millions d'âmes répandue sur ce territoire, y compris la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard est sans représentant dans ce même cabinet. Le régime représentatif n'existe donc pas. Et pourquoi? Tout simplement parce que le Gouvernement et le peuple ont cessé d'avoir confiance l'un en l'autre. Et les ministres voudraient nous faire croire qu'ils gouvernent d'après ce régime-là? Il n'en est rien, et le malaise qui règne dans le pays ne disparaîtra que lorsque nous aurons un gouvernement qui représentera toute les classes et toutes les provinces.

Un dernier mot, il va expliquer tout le reste. Un des principes fondamentaux du régime représentatif, c'est la responsabilité collective des membres du cabinet, la nécessité d'une politique connue et définie. Le ministère actuel a-t-il une politique définie? Il en a autant qu'il compte de membres. Quand le premier ministre parle de démissionner, quelqu'un de ceux qui aspirent à le remplacer énonce une politique, mais il n'est pas écouté, un autre aspirant soumet tout de suite un autre programme. Le ministère ne se prononce sur aucune grande question de politique nationale; bien plus, il est de ses partisans au Sénat et dans cette Chambre qui s'occupent de lui préparer de nouveaux programmes, prouvant ainsi qu'il a cessé de leur inspirer confiance. La presse ministérielle à sa dévotion depuis son origine se mêle de suggérer une nouvelle démarcation de partis politiques d'où puissent surgir un nouveau régime et un cabinet capable de gérer les affaires publiques selon le goût du peuple et d'après une politique connue. Le point le plus défectueux c'est l'absence de responsabilité collective. Quelle est la cause de ce mal et comment y remédier? La cause, on la connaît, la voici: Le ministère se compose de deux factions, de deux groupes qui pensent différemment, et depuis une couple d'années leur tâche a consisté

non à trouver une politique mais à trouver un moyen de se passer de toute politique, afin de se maintenir au pouvoir.

Si l'on en doute, que le ministère réponde.

On eut cru que, après la guerre, le premier ministre aurait appris à la Chambre quel serait désormais son programme. Le ministère, élu pour le temps de la guerre, n'avait plus de raison d'être. Il n'a jamais eu d'autre objet que de poursuivre les hostilités. Autrement, je voudrais qu'un de ses membres m'apprenne quel était son objet. Je le répète, le seul article inscrit sur son programme était d'obtenir la victoire et, après celle-ci, il ne pouvait plus dire quelle cause nationale il représentait.

Dans ces circonstances, on aurait cru que le premier ministre aurait appris que le Gouvernement, se maintiendrait pendant quelque temps, jusqu'à la fin de la démobilisation, et qu'il dévoilerait les articles de son programme au sujet de la situation d'après guerre, et qu'il se présenterait devant le peuple pour permettre à celui-ci d'approuver ce programme. Cette conduite eut été conforme aux usages constitutionnels, mais l'a-t-on tenue? Non; on a laissé fuir l'occasion, et dès qu'elle a été perdue, le ministère a commencé à perdre la confiance du public, à voir partir ses membres les uns après les autres, à subir des revers aux différentes élections partielles. Il est devenu semblable à un édifice en ruine, si bien qu'aujourd'hui il ne reste plus qu'un vestige de ce qu'on pourrait appeler un cabinet homogène.

Quelle est la situation, au dire du ministère lui-même? Le public était prêt à le laisser au pouvoir pendant une session ou deux pour les fins de la démobilisation. Cela eut défini la situation jusqu'aux premiers jours de la session dernière. Puis, l'affaire se serait limitée à passer cette session. Le président du Conseil privé M. Rowell) doit se rappeler que lui et quelques-uns de ceux qui ont fait partie du gouvernement à titre de libéraux unionistes ont tenu une réunion et ont divisé de quelle manière ils pouvaient continuer à frayer avec l'autre élément dont le ministère se composait. Après cette réunion, mon honorable ami aura fait connaître le résultat et toute la presse du pays a rapporté ses paroles le premier octobre, je ne citerai qu'un passage de sa déclaration:

L'assemblée a exprimé son approbation sans bornes de la politique de guerre du Gouvernement unioniste, et elle a félicité celui-ci du succès de cette politique.

C'était là un coup d'encensoir.

L'opinion unanime était que, les membres ayant été élus pour appuyer le Gouvernement